

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Bugada : bientôt, redistribution des droits d'auteur

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le conseil d'administration du Bureau gabonais des droits d'auteur (Bugada) s'est réuni la semaine dernière au ministère en charge de la Culture. Durant deux jours, les membres, conduits par le président de séance, l'écrivain Éric-Joël Bekale Etoughet, ont fait le point sur le paiement des droits d'auteur annoncé pour ce mois de décembre 2022, les différents rapports d'activité des responsables de la structure et fait le bilan de l'année écoulée. En effet, cette réunion, la dernière de l'année pour le Bugada, a permis de déboucher sur un certain nombre de délibérations. "Nous avons essentiellement travaillé sur un certain nombre de délibérations qui concernent le fonctionnement du Bugada. C'est une structure encore en construction, qui, pour qu'elle devienne réellement effective, a déjà besoin de s'installer au niveau de son siège, de

ses équipements et de son personnel", a relevé le président de séance.

De plus, selon lui, "cette fin d'année on devrait redistribuer les droits à tous les auteurs. Quand je dis auteurs, il s'agit des auteurs régulièrement inscrits au Bugada, donc les membres du Bugada. Nous serons dans des redistributions forfaitaires en essayant de contenter un peu tout le monde". Éric-Joël Bekale Etoughet a insisté sur le fait que "le Bugada est encore en construction et nous espérons qu'assez vite cette structure deviendra réellement opérationnelle pour la satisfaction de tous les artistes. Le Bugada enregistre à ce jour près de 300 artistes, toutes disciplines confondues. Le conseil d'administration et la Direction générale sont en train de mettre en place une clé de répartition, pour que l'on tienne compte de la densité, de la production d'œuvre des artistes, de leur longévité dans le métier et de leur visibilité."



Les administrateurs du Bugada lors de leurs travaux dans les locaux de l'Enseignement supérieur.

Parafiscalité : la menace de l'Intersyndicale des commerçants

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Las d'être asphyxiés par des contrôles intempestifs et la parafiscalité, les membres de l'Intersyndicale du secteur commerce ont saisi les autorités municipales de la commune de Libreville le 7 novembre dernier en vue d'établir un dialogue social. Mais face au mutisme observé de la part de ces dernières, un préavis de grève sous huitaine a été déposé par ladite entité le 22 décembre dernier. Suite à toutes ces démarches restées infructueuses jusque-là, et à la volonté des commerçants de conserver une accalmie sociale, surtout en cette période des fêtes de fin d'année, les responsables dudit regroupement syndical ont organisé un point de presse lundi dernier à leur siège, sis au quartier Akébé-Ville dans le 3^e arrondissement de Libreville.



Les membres du bureau de l'Intersyndicale du secteur du commerce lors de leur point-presse à Libreville.

Objectif : tirer la sonnette d'alarme pour une énième fois en direction des plus hautes autorités de la République face aux dérives qui minent leur secteur d'activité. Ainsi, si rien n'est fait à date échu de leur préavis de grève, ils se réservent le droit de fermer leurs espaces commerciaux. " Terminer l'année avec une grève ce n'est pas toujours joli, et commencer également une année avec une grève, ce n'est

pas toujours évident. Et c'est une année qui est cruciale pour notre pays. Donc à M. le président de la République nous disons que nous sollicitons un dialogue pour que les problèmes des commerçants de Libreville soient résolus. Pour que nous voyions ce que nous pouvons faire ensemble pour le bien des consommateurs gabonais ", a indiqué le secrétaire général de la coalition Jonas Mounienguet Mbembo.

Le clin d'œil de *lybek*

